

N° 15
DÉCEMBRE
2024

ANRU
Agence Nationale
pour la Rénovation
Urbaine

En VILLES

LE MAGAZINE DE L'ANRU

En ACTION

La sûreté, enjeu central du renouvellement urbain

En DIRECT

NPNRU : 450 quartiers en chantier

Retour sur les Journées « agriculture urbaine »

En PERSPECTIVE

Rencontre avec Valérie Létard, ministre
du Logement et de la Rénovation urbaine

La sûreté, une des clés de réussite du renouvellement urbain

Le renouvellement urbain est bien plus qu'un ensemble de travaux ou d'investissements.

C'est une promesse faite aux habitants des quartiers : celle d'un cadre de vie plus sûr, plus agréable, et porteur d'avenir. Ce quinzième numéro d'*En Villes* met en lumière les multiples facettes de cette transformation, déjà visible dans de nombreux territoires.

Avec plus de 250 participants, les Journées nationales de l'agriculture urbaine organisées à Lyon (à lire p. 8) ont été l'occasion d'échanger sur les multiples co-bénéfices de l'implantation de l'agriculture dans les quartiers. Les projets visités et les discussions engagées illustrent l'impact concret de l'appel à projets « Quartiers Fertiles », soutenant une dynamique durable et solidaire.

La sûreté, thème central de ce dossier (p. 12 à 21), se révèle cruciale pour la réussite des projets. Garantir un environnement sécurisé, c'est redonner confiance aux habitants, faciliter les usages, renforcer le lien social et donner envie à d'autres de venir y vivre. À travers des initiatives locales et des témoignages, ce dossier explore comment cet enjeu s'intègre à chaque étape des projets. Découvrez aussi l'interview de Valérie Létard, ministre du Logement et de la Rénovation urbaine (p. 9 à 11), ou encore le portrait de Mouhamadou (p. 24), professeur des écoles inspirant et actif sur les réseaux sociaux.

Enfin, zoom sur les carnets (p. 5) récemment publiés par l'ANRU pour accompagner les acteurs du renouvellement urbain dans leurs projets, avec des thématiques allant de l'occupation du parc social à l'urbanisme transitoire.

Bonne lecture !

La rédaction

04

En BREF

250 PERSONNES
aux Journées
régionales à Lyon

À VILLETANEUSE,
un bel exemple
de rénovation et
d'extension d'école



05



En DIRECT

DES CARNETS pour
accompagner les acteurs
du renouvellement urbain

06



En DIRECT

NPNRU : 450 QUARTIERS
EN CHANTIER

08

En DIRECT

Dans les quartiers,
SEMER LA GRAINE DU
CHANGEMENT

09



En PERSPECTIVE

RENCONTRE AVEC
VALÉRIE LÉTARD,
ministre du Logement
et de la Rénovation urbaine

12

En ACTION

LA SÛRETÉ, ENJEU CENTRAL DU RENOUVELLEMENT URBAIN

La sûreté occupe une place centrale tout au long des projets de renouvellement urbain. À la fois composante essentielle pour repenser les espaces et réussir les chantiers, la sûreté est une condition nécessaire à la transformation durable des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) pour l'amélioration du cadre de vie des habitants.



22

En DÉTAIL

LA SÛRETÉ : UNE PRIORITÉ POUR LES
HABITANTS des quartiers prioritaires

24



En VUE

MOUHAMADOU, LE PROF
Prof, écrivain, instagrammeur : dans le
Val-de-Marne, il s'engage pour une école
inclusive

EN UNE
Quartier de La Grande Borne à Grigny

in **X**
Suivez-nous !
Retrouvez toute l'actualité de l'Agence
sur X (@AnruOfficiel) et LinkedIn.

En VILLES
LE MAGAZINE DE L'ANRU
Magazine publié par l'ANRU, 159, avenue Jean-Lolive,
93500 Pantin – **Directrice de publication** : Anne-Claire
Mialot – **Directeur de la rédaction** : Maxance Barré
– **Journaliste coordinateur éditorial** : Thibaut Prévost
– **Coordination** : Direction des relations publiques et de la
communication – **Conception et réalisation** : Citizen Press
– **Responsable d'édition** : Julia Hlimi – **Rédaction** : Thibaut
Prévost, Frédéric Magnan, Aude Borel, Julia Hlimi
– **Illustration** : Carole Wilmet – **Crédit couverture** : ANRU/
Mathieu Delmestre – **Impression** : Lorraine Graphic





©DR

Villetaneuse : école rénovée et agrandie pour offrir aux jeunes de meilleures chances de réussite

L'école maternelle Jacqueline-Quatremaire construite dans les années 1970 bénéficie désormais d'espaces intérieurs rénovés et adaptés aux besoins pédagogiques de la petite enfance, d'une rénovation thermique et d'un raccordement à la géothermie pour réduire les dépenses énergétiques, mais également d'une cour et d'un toit végétalisés, et d'une nouvelle voie piétonne aux abords de l'école. Un projet coconstruit avec les habitants et avec les personnels éducatifs et parents. Il s'agit du premier équipement financé par le programme ÉduRénov de la Banque des Territoires et par l'ANRU.

@LaurentRiera

La Ville de Rennes ouvrira, début 2025, une deuxième adresse du musée des Beaux-Arts dans le quartier de Maurepas. Situé au pied de l'immeuble « La Banane », à proximité de la station de métro Gros-Chêne, ce projet vise à rendre l'art plus accessible à tous. #artpublic



©DR

250 PERSONNES AUX JOURNÉES RÉGIONALES À LYON

Les 7 et 8 octobre, l'ANRU a organisé une nouvelle étape des Journées régionales « Construire ensemble les quartiers de demain » en Auvergne-Rhône-Alpes.

Une région où l'ANRU investit 1,34 milliard d'euros de concours financiers aux côtés des collectivités territoriales dans 49 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Des projets aussi divers que la reconstruction du centre ancien de la ville de Thiers ou du Teil suite au séisme, la rénovation urbaine des quartiers des métropoles de Lyon, Grenoble, Saint-Étienne ou Clermont-Ferrand.

Ces journées ont permis de parler rééquilibrage territorial de l'offre de logement social, diversification de l'offre de logement, gestion des risques, cohésion sociale, développement économique.

Et de visiter six sites où le NPNRU se déploie.

+ DE 38 MILLIONS D'HEURES D'INSERTION

sont d'ores et déjà prévues dans les chantiers NPNRU, soit plus de 24200 emplois équivalent temps plein annuels au bénéfice des habitants des QPV.



DES CARNETS POUR ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU RENOUVELLEMENT URBAIN

L'ANRU publie régulièrement des carnets et guides pratiques sur plusieurs thématiques liées au renouvellement urbain. Parmi elles, l'agriculture urbaine, la jeunesse, l'urbanisme transitoire ou encore l'occupation du parc social.

« **S**'ils ont des lignes éditoriales différentes, avec l'enjeu d'apporter un appui méthodologique et opérationnel d'une part, et de défricher des approches plus émergentes et innovantes d'autre part, les « Carnets thématiques » et « Carnets de l'innovation » répondent à notre volonté d'accompagner le déploiement de nos programmes et d'apporter notre expertise au service des projets, de leur réussite et de leur qualité », explique Kim Chiusano, directrice adjointe de la stratégie et de l'accompagnement des acteurs de l'ANRU. En effet, les « Carnets de l'innovation » mettent en lumière des sujets précurseurs tels que l'urbanisme égalitaire ou la santé environnementale, qu'il s'agit d'outiller pour accompagner leur prise en compte dans le renouvellement urbain. Les « Carnets thématiques », eux, visent à donner des clés opérationnelles aux acteurs sur les différents piliers du renouvellement urbain. Tous présentent une vision transversale d'une thématique, avec

des éclairages, des outils pratiques et des retours d'expérience concrets. « Nous œuvrons à documenter l'ensemble des champs de politiques publiques liées au renouvellement urbain », ajoute Kim Chiusano. Disponibles gratuitement sur le site de l'ANRU, sur Anruscope, et en distribution lors des événements de l'Agence, ces carnets émanent de groupes de travail associant partenaires nationaux, experts, collectivités et maîtres d'ouvrage, dans une logique de partage des problématiques et des solutions. « Notre ambition est de lever les freins dans la mise en œuvre opérationnelle des projets comme dans leur montée en qualité, en conjuguant apport d'expertises, croisement des regards et capitalisation des expériences locales », affirme Kim Chiusano. Depuis leur lancement, ces guides ont permis d'aborder et d'analyser 15 sujets majeurs et de concevoir plus de 220 fiches projets. De nouvelles publications sont à venir dès décembre 2024.

EN CHIFFRES

10
carnets de l'innovation

5
carnets thématiques

Plus de
220
fiches projets

Près de
500
contributeurs



« Regards sur », une nouvelle collection de carnets valorisant les initiatives

La collection « Regards sur » a vu le jour en septembre 2024 avec l'objectif de porter un regard sur un enjeu spécifique du renouvellement urbain. À travers 15 exemples, ce premier volet « Regards sur l'ESS » illustre la contribution des acteurs de l'économie sociale et solidaire à la transformation des quartiers. Représentant plus d'un quart des emplois dans les quartiers prioritaires, l'ESS est également porteuse de solutions innovantes, concrètes et résilientes.

NPNRU 450 QUARTIERS EN CHANTIER

Les effets du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) sont déjà visibles, et les travaux ont commencé dans la plupart des 450 quartiers concernés à travers la France. Plus de 2 000 opérations sont en cours et 1 780 opérations sont livrées. Zoom sur quelques-unes d'entre elles.

2 059

opérations en travaux

1 780

opérations livrées

DONT

26 207

logements locatifs sociaux (LLS) démolis

24 980

LLS réhabilités

11 222

LLS neufs reconstruits

178

équipements nouveaux ou profondément rénovés

EN CHIFFRES



À SARCELLES, LES « BISCOTTES » SE DOTENT D'UNE NOUVELLE PEAU

Construites dans les années 1960 par les architectes Roger Boileau et Jacques Henri-Labourdette, les résidences Paul-Valéry et Provence, dites les « Biscottes », viennent d'être rénovées en milieu occupé.

Une prouesse technique et une belle transition énergétique au bénéfice des locataires des 160 logements concernés. Ce sont les façades amiantées qui ont été entièrement remplacées et les volets roulants ont été installés par le bailleur CDC Habitat dans le cadre du projet de renouvellement urbain financé par l'ANRU. Réalisées « hors site », ces nouvelles façades composées de bois et laine de roche garantissent un haut niveau de performance énergétique. En effet, les bâtiments ont vu leur étiquette énergétique passer de D à B, leur étiquette d'émission de gaz à effet de serre de E à A, et ont obtenu la certification NF Habitat et BBC Rénovation. Ce projet innovant a permis aux habitants des « Biscottes » de sortir de la précarité énergétique avec une amélioration de l'isolation thermique et acoustique, une mise en conformité électrique, une rénovation des pièces humides, et a renforcé la sécurité incendie et la protection contre les intrusions.

© Ville de Sarcelles

UN JARDIN PARTAGÉ CRÉÉ ET UNE CITÉ EMBLÉMATIQUE RÉHABILITÉE À NEUHOF

Situé au sud-est de Strasbourg, le quartier Neuhof, constitué principalement de grands ensembles datant des années 1950, a commencé sa transformation en 2005 avec le PNRU. Les objectifs étaient la diversification des logements, le désenclavement du quartier avec l'arrivée du tramway et la redynamisation économique avec la réalisation d'un front commercial sur l'avenue du Neuhof. Désormais, la mutation se poursuit avec le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) afin de renforcer l'adaptation du quartier aux nouveaux enjeux climatiques, de faciliter l'accès à la nature, d'améliorer l'habitat et le cadre de vie des habitants. Parmi les réalisations déjà terminées, 338 logements de l'emblématique Cité Reuss ont bénéficié d'une réhabilitation d'ampleur tout en préservant la qualité architecturale de ces bâtiments d'époque. Résultats ? 60 % d'économie d'énergie pour les habitants avec un passage d'une étiquette E à B et un label BBC Rénovation, l'amélioration du confort des locataires grâce à une réfection complète des pièces humides, des espaces extérieurs mieux aménagés et un renforcement de la sécurité des parties communes. Accolé à la Cité Reuss, un jardin partagé de 400 m² a été aménagé pour inciter les habitants à cultiver leurs légumes, à composter et à faire ensemble.



© OPHEA - Geneviève ENGEL

UNE MAISON DE SANTÉ INAUGURÉE À VILLEFRANCHE- SUR-SAÔNE

Le quartier Belleruche, en pleine transformation dans le cadre du NPNRU, a inauguré en mai dernier une maison de santé pluriprofessionnelle de 510 m². Elle répond aux besoins des habitants et leur offre un accès facilité à des soins de proximité. Cette maison de santé permet à l'équipe médicale déjà implantée dans le quartier de bénéficier de locaux neufs, modernes, fonctionnels et répondant aux normes environnementales. L'équipe est composée de médecins généralistes, infirmières, orthophonistes et assistantes médicales.

FOCUS

Annemasse : une plaine des sports au cœur du renouveau

En Haute-Savoie, dans le quartier de Perrier-Livron-Château-Rouge, la nouvelle plaine des sports Tessa-Worley, réalisée avec le soutien de l'ANRU, vient d'être livrée. Ce complexe de 300 m² offre aux habitants un terrain de football, une piste d'athlétisme, un espace de street workout, un skatepark et des espaces de détente. Projet phare du NPNRU à Annemasse, il a pour objectif d'encourager la pratique sportive, de renforcer le lien social et d'améliorer le cadre de vie des habitants.



© Hémika



DANS LES QUARTIERS, SEMER LA GRAINE DU CHANGEMENT

Au cours de deux journées à Lyon, les acteurs de la politique de la ville ont échangé sur l'implantation de l'agriculture en milieu urbain et ont visité les projets du territoire. Un mouvement aux multiples bénéfices soutenu par l'ANRU à travers l'appel à projets « Quartiers Fertiles ».

Près de 300 professionnels ont pris place dans l'auditorium Pasteur, au Centre de congrès de Lyon, le 9 octobre dernier, pour assister aux débats consacrés aux enjeux de l'agriculture urbaine dans les quartiers prioritaires.

Des échanges riches d'expériences ont permis de dresser un premier constat : « Si l'agriculture urbaine a été pensée à l'origine comme un outil de production alimentaire, elle porte aujourd'hui clairement des enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux. Elle participe ainsi à la résilience des quartiers », a souligné Anne-Claire Mialot, directrice générale de l'ANRU. Et Jérémy Camus, vice-président à la Métropole de Lyon, délégué à l'agriculture et à la résilience du territoire, de préciser d'emblée : « L'agriculture urbaine constitue plus qu'un enjeu d'aménagement du territoire, elle s'intègre dans notre contrat de ville notamment à travers les huit "Quartiers Fertiles" de notre Métropole. » Ainsi, certaines agglomérations n'hésitent plus à inscrire l'agriculture urbaine comme un chapitre de leur politique de rénovation. « Nous mettons toutes les compétences au service de la

présence de l'agriculture dans la ville afin de redonner sa place à la terre dans les quartiers », explique Nathalie Jampoc-Bertand, vice-présidente en charge de la politique de la ville à l'Eurométropole de Strasbourg.

Co-bénéfices multiples

De Nantes à Limoges, de Rouen à Clermont-Ferrand, les acteurs de terrain, tels que les associations, dressent la liste des co-bénéfices de ces initiatives : insertion, aide au retour à l'emploi, éveil pédagogique, création de vocations, soutien à la mixité et au renouveau du lien social. « On voit des aménités urbaines se dessiner », constate Ludivine Dequidt, chargée de développement politique de la ville à Grand Lyon Habitat. L'évaluation du bénéfice des fermes urbaines ne peut être mesurée uniquement en termes financiers, estime Christine Aubry, directrice de la Chaire Agricultures urbaines de la Fondation AgroParisTech : « Les acteurs peuvent s'accorder pour donner une valeur aux co-bénéfices, voire aux coûts évités, qu'ils soient sociaux ou de santé publique. » Il est temps aujourd'hui de « sortir de l'expérimentation ou de l'exception pour aller vers une inclusion systématique de l'agriculture urbaine dans les politiques de rénovation », plaide Ludivine Dequidt.

FOCUS

« Quartiers Fertiles » : la terre, de retour au cœur de la cité

Les 100 projets sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets « Quartiers Fertiles » de l'ANRU, doté d'une enveloppe globale de 34 millions d'euros, couvrent aujourd'hui 140 quartiers prioritaires à travers la France. Du potager urbain à la serre en toiture, de la conserverie à l'espace pédagogique, les « Quartiers Fertiles » prennent des formes multiples et complémentaires. Par leur rôle de « poumon vert » d'un espace urbain réhabilité, ils participent à la lutte contre les effets du changement climatique.

©ANRU



Bio

1998

Adjointe au maire de Valenciennes en charge de la politique de la ville

2007-2009

Secrétaire d'État en charge des solidarités

2001-2021

Sénatrice du Nord

2008-2016

Présidente de la communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole

2017-2023

Vice-présidente du Sénat

DEPUIS 2024

Ministre du Logement et de la Rénovation urbaine en charge de la politique de la ville et députée du Nord

Valérie Létard

La mobilisation de l'État est plus que jamais nécessaire

Nommée ministre du Logement et de la Rénovation urbaine en charge de la politique de la ville en octobre 2024, Valérie Létard revient sur son engagement auprès des quartiers prioritaires et ses ambitions pour les années à venir.

LE NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN (NPNRU) PORTÉ PAR L'ANRU ENTRE DANS SA PHASE LA PLUS CONCRÈTE, AVEC DES OPÉRATIONS LIVRÉES DE PLUS EN PLUS NOMBREUSES. LE RENOUVELLEMENT URBAIN PEUT-IL ÊTRE UNE RÉPONSE À LA CRISE DU LOGEMENT ?

V. L. : Dans le contexte de crise que connaît notre pays, le logement est une priorité de nos concitoyens, ainsi que l'a exprimé le Premier ministre. Cette priorité est plus forte encore pour les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville qui bénéficient parfois d'un cadre de vie dégradé, voire très dégradé.

Mobiliser toutes les énergies pour soutenir la production, améliorer le parc existant et répondre à la demande sont des objectifs essentiels pour le secteur du logement. Les projets NPNRU, financés par l'État,

Action Logement, les bailleurs et les collectivités locales ainsi que la Caisse des Dépôts (CDC), accompagnent la transformation de 448 quartiers et concernent près de 3 millions de personnes. Ils permettent de réhabiliter, de construire des logements sociaux, et également de construire pour de l'accession à la propriété, dans une recherche de mixité sociale et dans le cadre de politiques locales de l'habitat des collectivités.

Toutefois, la pertinence du NPNRU n'est pas seulement de traiter les problématiques de logement, c'est également d'examiner les questions plus globales de réaménagement des quartiers dans leur ensemble : la rénovation et la redéfinition des espaces publics, la rénovation ou la construction de nouveaux équipements (pôles éducatifs, équipements sportifs...), l'implantation



©DR

Valérie Létard en visite le 7 octobre 2024 dans le quartier Concorde à Lille

d'associations en pied d'immeuble... Le logement n'a d'intérêt que dans un quartier où il est agréable de vivre.

Le renouvellement urbain permet aussi de réinventer la ville, de faire du beau dans les quartiers ! Pour construire la ville dont nous avons besoin, dense, durable, inclusive.

QUELS SONT LES ENJEUX DU RENOUVELLEMENT URBAIN DE DEMAIN ? EN QUOI LA POLITIQUE DE LA VILLE DE DEMAIN PREND EN COMPTE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

V. L. : Les quartiers prioritaires sont particulièrement touchés par le changement climatique et les nuisances environnementales : au travers de la pollution de l'air, du sol et sonore, de l'effet d'îlot de chaleur urbain, des logements énergivores « passoires » et « bouilloires » thermiques. En 2022, 70 % des habitants de QPV indiquent avoir été confrontés à des températures trop élevées pendant l'été, contre 56 % au niveau national. Ce sont ces mêmes habitants qui, du fait d'un pouvoir d'achat réduit, sont les plus sensibles aux augmentations des factures

énergétiques. L'adaptation des quartiers est désormais une question de justice sociale.

Dans ce contexte, la politique de la ville de demain doit impérativement prendre en compte l'adaptation au changement climatique. Cela se traduit par des actions concrètes, telles que la promotion d'aménagements urbains durables, l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments et la création d'espaces verts qui contribuent à la biodiversité et à la résilience des quartiers face aux aléas climatiques, et tout le développement des mobilités douces. Nous avons

« Nous avons la responsabilité de construire des quartiers qui ne sont pas seulement adaptés à leurs habitants, mais qui le sont également à leur environnement. »

la responsabilité de construire des quartiers qui ne sont pas seulement adaptés à leurs habitants, mais qui le sont également à leur environnement.

« La pertinence du NPNRU n'est pas seulement de traiter les problématiques de logement, c'est également d'examiner les questions plus globales de réaménagement des quartiers dans leur ensemble »

Toutefois, je veux rappeler que la transformation urbaine de ces quartiers ne sera pas achevée au terme du programme en cours, et la solidarité nationale devra pouvoir continuer à s'exercer en leur direction. La lutte contre la ségrégation territoriale, la résolution des désordres urbains persistants dans les quartiers, l'amélioration du cadre de vie et de la sûreté restent des enjeux du renouvellement urbain de demain.

Pour garantir que ces transformations répondent aux besoins réels des populations, et c'est également l'enjeu pour l'avenir, il est essentiel d'associer les habitants à chaque étape des projets. Les maisons de projet et les conseils citoyens permettent une concertation active, favorisant ainsi l'émergence de solutions adaptées aux enjeux locaux. En intégrant les voix des citoyens, nous veillons à ce que le renouvellement urbain soit une coconstruction, respectueuse des attentes et des besoins de chacun.

Enfin, le renouvellement urbain devra être davantage articulé avec les politiques sociales de la politique de la ville, par exemple en renforçant la mobilisation des acteurs publics : Éducation nationale, acteurs de la sûreté, CAF, ARS, France Travail, notamment.



©DR



©ANRU/Mathieu Delmestre

CADRE DE VIE

LA SÛRETÉ, UN ENJEU CENTRAL DU RENOUVELLEMENT URBAIN

La sûreté occupe une place centrale tout au long des projets de renouvellement urbain. À la fois composante essentielle pour repenser les espaces et réussir les chantiers, la sûreté est une condition nécessaire à la transformation durable des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) pour l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Le Comité interministériel de la ville de 2021 soulignait que 26 % des habitants des QPV se sentaient en insécurité, contre 10 % sur le reste du territoire. « Ces habitants, plus vulnérables au niveau socio-économique, sont surrexposés aux problématiques de sécurité et de sûreté. À cela s'ajoutent parfois des fragilités architecturales et urbaines », observe Hélène Gros, chargée de mission méthodologie et process d'innovation au sein de l'ANRU. Pour Anne-Claire Mialot, directrice générale de l'Agence, « le renouvellement urbain est un levier, aux côtés des autres politiques publiques, pour améliorer la sûreté qui est un élément indispensable à l'épanouissement, à la réussite, au bien-être et à la santé des individus ». Elle permet de renforcer l'attractivité, la diversité fonctionnelle et la mixité sociale, trois objectifs prioritaires du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).

La circulaire interministérielle relative à la sécurité dans les quartiers du NPNRU, parue en 2022, précise que les interventions coordonnées par l'ANRU doivent « contribuer à créer des conditions plus favorables à la tranquillité publique, à limiter les configurations génératrices d'insécurité, à favoriser les schémas de circulation des forces de l'ordre, et à l'appropriation positive des espaces par les habitants et les usagers ». Le projet urbain, en remodelant les espaces, contribue à améliorer la sûreté dans les quartiers. « C'est un élément de réponse, mais il n'est pas suffisant », résume Alice Collet, responsable de projets cohésion sociale et urbaine au sein de l'ANRU. « Pour répondre aux attentes et aux objectifs, une multiplication d'actions complémentaires des politiques publiques de gestion urbaine et sociale, prévention, sécurité, tranquillité et justice, permettra d'améliorer la sûreté », complète Hélène Gros.

Des difficultés rencontrées en local

La circulaire de 2022 rappelle qu'une approche globale et une implication de l'ensemble des acteurs du renouvellement urbain et de la sécurité sont nécessaires pour intégrer ces enjeux de sûreté à toutes les phases du projet (élaboration, chantier et post-livraison). Mais ces acteurs font état de difficultés pour la mettre en œuvre. L'ANRU a donc ➤

« Le renouvellement urbain est un levier, aux côtés des autres politiques publiques, pour améliorer la sûreté qui est un élément indispensable à l'épanouissement, à la réussite, au bien-être et à la santé des individus »

ANNE-CLAIRE MIALOT,
DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'ANRU



— ÉCLAIRAGE —

Sûreté / sécurité : quelles différences ?

Ces deux notions renvoient à la volonté d'assurer la protection des citoyens mais concernent différents types de risques et réponses associées. **La sécurité englobe les dispositifs et actions destinés à prévenir et à gérer les risques non intentionnels (accidents, incendies, risques industriels, catastrophes naturelles) qui peuvent affecter les personnes, les biens ou l'environnement. La sûreté vise à identifier, contrer et minimiser les risques posés par des actes de malveillance volontaires à l'encontre de personnes ou de biens. En matière d'urbanisme, la sûreté regroupe l'ensemble des moyens architecturaux, urbains, techniques, humains et organisationnels destinés à prévenir et à limiter ces délits, dégradations ou incivilités. Dans le cadre d'une opération de renouvellement urbain, des mesures de prévention et de protection seront déployées pour sécuriser les chantiers et travaux d'aménagement sur l'espace public ou résidentiel.**

>

mis en place un comité de pilotage national et des formats collectifs d'échanges d'expérience de porteurs de projet, de maîtres d'ouvrage, et de leurs partenaires locaux. « Il y a un constat global d'augmentation et d'impossibilité de gérer ces faits de trafics de stupéfiants pénalisants pour les quartiers, explique Hélène Gros. Cela peut nourrir un sentiment d'impuissance chez les acteurs de la ville, et d'abandon chez les habitants. » Il ressort aussi de ces travaux que les acteurs de la sûreté-sécurité-tranquillité-prévention ne collaborent pas toujours avec ceux de l'urbain et de l'habitat. « Ce sont des métiers avec des cultures professionnelles parfois assez éloignées », décrit Alice Collet. Enfin, la question de la gestion d'un quartier, qui participe aussi au sentiment de sécurité, n'est parfois pas suffisamment considérée dans les projets comme levier du quotidien.

Encourager une approche partenariale

« La prise en compte des enjeux de sûreté est un élément de qualité du projet urbain pour l'ANRU, informe Alice Collet. Cela suppose d'identifier les problèmes pour définir des orientations. » Pour ce faire, les acteurs peuvent s'appuyer sur les études de sûreté et de sécurité publique et les diagnostics locaux de sécurité. Ces études préalables permettent de faire des préconisations et de les intégrer en amont.

« Pour mieux anticiper, il faut identifier des interlocuteurs dans ces différents corps de métiers, et prendre l'habitude de se réunir pour réaliser une veille très fine sur ce qui se passe sur chaque site »

ÉMILIE VASQUEZ,
UNION SOCIALE POUR L'HABITAT

« Nous essayons de donner aux acteurs des clés pour avancer sur ces sujets, les appuyer sur la méthodologie, et les accompagner dans l'organisation d'un partenariat et dans sa mobilisation sur le temps long », détaille Hélène Gros. Parmi les acteurs clés à solliciter : référents sûreté, bailleurs sociaux et partenaires du continuum de sécurité (polices nationale et municipale, DIPN/DDPN, gendarmerie...). « Pour mieux anticiper, il faut identifier des interlocuteurs dans ces différents corps de métiers, et prendre l'habitude de se réunir pour réaliser une veille très fine sur ce qui se passe sur chaque site », précise Émilie Vasquez, responsable du département des politiques de sûreté et de tranquillité résidentielle au sein de l'Union sociale pour l'habitat. Selon elle, convier les locataires autour de la table est indispensable. « Tous ces acteurs sont à un haut niveau de maturité sur ces sujets, le tout est d'arriver à bien les coordonner. C'est tout l'enjeu de la mission pilotée par l'ANRU », commente-t-elle.

Intégrer la sûreté à toutes les étapes du projet

Intégrer les enjeux de sûreté dès la phase de programmation permet de penser les espaces urbains au regard des usages quotidiens. L'ANRU promeut la « prévention situationnelle », qui vise à concevoir des espaces adaptés aux besoins des habitants et des usagers, en

limitant l'insécurité : amélioration de l'éclairage public, suppression d'espaces traversants et cachés jugés criminogènes, ou aménagements favorisant une surveillance naturelle. « Nous pouvons travailler à la recomposition des espaces, requalifier, ou démolir et reconstruire, mais le fait délinquant va parfois se reconstituer. Le renouvellement urbain est une façon d'agir mais ce n'est pas une arme absolue », estime Alice Collet.

Pendant les travaux, l'ANRU est attentive à la stratégie de sécurisation des chantiers. « Les moyens de sécurisation doivent pouvoir être anticipés, d'où l'importance de bien qualifier la situation d'un site dès le départ. S'il y a des problématiques de délinquance voire de criminalité, on ne peut pas découvrir a posteriori qu'il y avait des besoins de sécurisation active », alerte Émilie Vasquez. Cela nécessite la mise en place d'une gouvernance associant les collectivités, les maîtres d'ouvrage, les forces de police, les services de l'État; et d'un processus pour pouvoir réagir le cas échéant. « Le partenariat, organisé par le porteur de projet de renouvellement urbain avec les acteurs du continuum de sécurité, est attendu dès le démarrage et sur le temps long de la vie du quartier, y compris à l'issue du projet urbain », explique Alice Collet. Objectif : pérenniser les actions entreprises pour le cadre de vie et la tranquillité des habitants. « Il faut que les quartiers soient livrés avec des méthodes de gestion adaptées : personnel aguerri, partenaires en alerte sur les dysfonctionnements qui pourraient resurgir, équipements spécifiques », poursuit Émilie Vasquez. « La question de la sûreté est globale et les causes de l'insécurité sont multiples. Résoudre cette question appelle à des réflexions et à des actions articulées et adaptées sur des thématiques beaucoup plus larges que le renouvellement urbain », conclut Hélène Gros. ●



ECLAIRAGE

Grille de cotation de niveau des risques des chantiers

Les chantiers de renouvellement urbain impactent le fonctionnement du quartier, le quotidien des habitants et des usagers.

Des actions doivent être mises en place pour limiter les nuisances, adapter la gestion, informer largement et anticiper les risques d'insécurité liés au déroulement des travaux. Un outil dédié est proposé par l'ANRU : la grille de cotation. Elle vise à cerner ces risques en amont, à partir de six critères : le site de travaux et son environnement urbain; le porteur du projet et les cibles potentielles; la délinquance locale; l'historique des chantiers proches; la temporalité des travaux; les dynamiques sociales et mesures d'accompagnement du chantier. La note finale de sensibilité globale aiguille sur la définition et la priorisation des actions de sécurisation passive ou active à mettre en place selon les opérations (réhabilitation, résidentialisation, démolition, construction), leur temporalité et leur localisation. Cet outil constitue un support utile pour établir un schéma partagé de sécurisation des chantiers.



MICHAËL DELAFOSSE

MAIRE DE MONTPELLIER ET
PRÉSIDENT DE LA MÉTROPOLE



COMMENT LE PROJET URBAIN ET LES INSTANCES DE PILOTAGE DU PROJET INTÈGRENT LA QUESTION DE LA SÛRETÉ ?

La sûreté est une question fondamentale dans la conduite de nos projets de renouvellement urbain, et ce dès les premières étapes du projet. En tant que maire de Montpellier et président de la Métropole, je suis conscient qu'un aménagement urbain réussi doit aller de pair avec une sécurisation effective des espaces publics, des infrastructures et des habitants.

Dans le cadre de nos projets, dès la phase de préfiguration, nous avons intégré des études de sûreté et de sécurité publique (ESSP), même si, pour le quartier Cévennes, cela n'était pas une obligation réglementaire. Ces études permettent d'analyser les projets sous un prisme différent, en mettant l'accent sur la prévention situationnelle.

Lors de la phase opérationnelle, un ensemble de mesures est déployé pour sécuriser les chantiers. Avant chaque démarrage de travaux, une cellule de veille restreinte, issue du Comité local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), est activée pour évaluer les risques et définir les actions de communication et de prévention. La réactivité de l'ensemble des acteurs concernés est renforcée grâce à un partenariat déjà bien établi.

En accompagnement du projet urbain, des dispositifs partagés sont mis en œuvre avec l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs. À titre d'exemple, le quartier

de la Mosson verra la création, d'ici à fin 2024, d'un pôle sécurité réunissant la police nationale et la police municipale pour offrir un service de proximité quotidien aux habitants. Par ailleurs, un parc de vidéoprotection sera déployé avec une cinquantaine de caméras, ciblant particulièrement les équipements et espaces publics majeurs et les axes de circulation.

Nous renforçons également la présence de médiateurs sociaux pour favoriser le lien social et la prévention de la délinquance. Le Groupement de sûreté résidentielle inter-bailleurs (GSRI) est aussi présent pour renforcer la sécurité des résidents. En matière de transport, la police des transports a été créée pour garantir la sécurité des usagers. Il existe une coopération opérationnelle renforcée avec les

« La sûreté n'est pas une simple considération secondaire dans notre projet urbain, elle en est une composante centrale »

forces de sécurité intérieures et le procureur de la République, formalisée par une convention de coordination renouvelée. Le projet de requalification urbaine est également accompagné d'un contrat de sécurité intégrée (CSI) au sein du quartier de reconquête républicaine qui permet d'identifier et de mettre en œuvre les moyens matériels et humains nécessaires à la sécurité des quartiers en pleine transformation. Nous assurons un suivi régulier grâce à l'animation de cellules de veille et de groupes de partenariat opérationnel de manière continue.

En somme, la sûreté n'est pas une simple considération secondaire dans notre projet urbain, elle en est une composante centrale, à la fois en matière de conception, de mise en œuvre et de gestion quotidienne, dans une logique de partenariat et de proximité.

SELON VOUS, QUELS SONT LES ENJEUX ET LES FACTEURS DE RÉUSSITE D'UN PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN ?

Les facteurs de réussite du projet de renouvellement urbain reposent sur plusieurs leviers essentiels qui visent à renforcer la sécurité et la tranquillité publique tout en favorisant la cohésion sociale et le développement économique. Parmi les principaux facteurs de réussite, on peut citer la mixité urbaine et sociale, qui permet de diversifier les usages et les fonctions du quartier. En intégrant de nouveaux services publics, des logements diversifiés et de nouveaux acteurs économiques, nous créons un environnement où chacun peut trouver sa place et où les tensions liées à l'isolement ou à la marginalisation sont réduites. Un autre facteur clé est l'accessibilité aux transports en commun, qui permet de mieux connecter ces quartiers au reste de la Métropole. Le soutien à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes constitue également un levier déterminant pour lutter contre la délinquance et l'exclusion. En développant des dispositifs d'accompagnement adaptés, nous offrons aux jeunes du quartier de nouvelles perspectives d'avenir. La collaboration avec le tissu associatif local joue également un rôle primordial dans l'animation et la dynamisation des quartiers. Ce soutien renforce la solidarité entre les habitants

et permet d'instaurer un climat de confiance.

Par ailleurs, la lutte contre les phénomènes de délinquance, le trafic de stupéfiants mais aussi les marchands de sommeil, est une priorité pour garantir un environnement sécurisé et sain pour tous les résidents.

La lutte contre la radicalisation et le communautarisme est également un enjeu majeur, car ces phénomènes peuvent conduire à des ruptures sociales et à des tensions communautaires. Nous devons renforcer la prévention et le dialogue pour maintenir l'unité et la cohésion sociale.

Enfin, **la participation citoyenne constitue un autre facteur fondamental de succès, car elle permet aux habitants de s'investir dans le projet urbain**, de faire remonter leurs préoccupations et de participer activement à la transformation de leur quartier. Cela favorise une dynamique collective et renforce le sentiment de sécurité.

La réussite de ce projet repose donc sur une approche globale et intégrée, combinant des actions en matière de sécurité, de développement urbain, de cohésion sociale et de soutien économique. Grâce à une coordination étroite entre les différents acteurs institutionnels, associatifs et privés, nous pouvons garantir un avenir plus serein et prospère. ●

« Le soutien à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes constitue également un levier déterminant pour lutter contre la délinquance et l'exclusion »

ILS TÉMOIGNENT

« L'engagement et la coordination des acteurs sont la clé »



ERIC BOUFFET,
COMMISSAIRE DE POLICE
DIVISION PRÉVENTION
PARTENARIATS ET CONTINUUM
DE SÉCURITÉ, SOUS-DIRECTION DE
LA SÉCURITÉ DU QUOTIDIEN ET DES
PARTENARIATS

« La police nationale est fortement impactée par le NPNRU. 7 424 opérations de renouvellement urbain ont eu lieu sur son territoire de compétences. Ses avis ont été pris en compte dans 1 052 de ces opérations. Pendant la phase d'opération, 675 opérations ont mobilisé un groupe partenarial opérationnel (GPO). Les GPO permettent de maintenir une vigilance toute particulière sur les problématiques de sécurité identifiées et de mettre en place des solutions de manière collégiale. Il est important de saisir nos référents sûreté (RS), lesquels peuvent intervenir en amont et durant toutes les phases du chantier pour conseiller les collectivités, et notamment sur la disposition et l'amélioration du schéma de vidéoprotection, permettant par la suite un meilleur pilotage des interventions de nos patrouilles et une exploitation optimale des images dans le cadre des procédures judiciaires lancées. Le RS peut également dispenser des conseils en matière d'éclairage public ou d'aménagement des routes afin de mieux sécuriser l'intervention des secours. Pour un fonctionnement optimal, il faut que chacun s'engage à mettre des moyens dans son domaine de compétences. L'engagement et la coordination des acteurs sont la clé. »

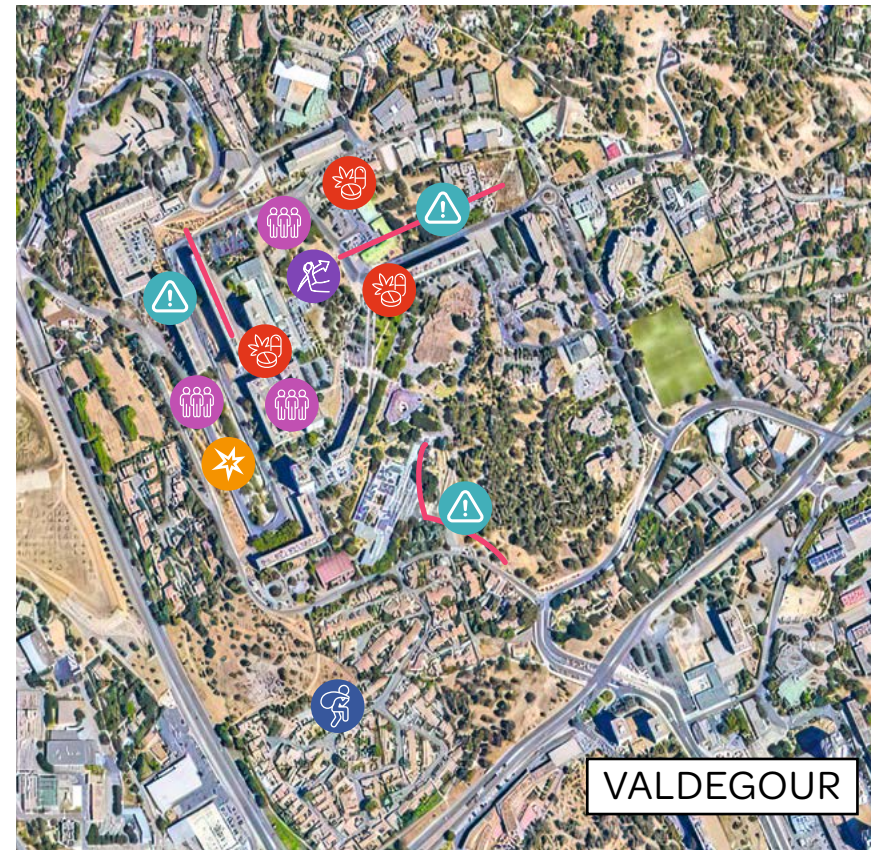
« Il faut être proactif dans la création de passerelles »



ELIZABETH JOHNSTON,
FORUM FRANÇAIS POUR LA
SÉCURITÉ URBAINE (FFSU)

« L'opération de renouvellement urbain, c'est une opportunité d'écrire une nouvelle page de l'histoire d'un quartier, tant dans la réalité du quotidien des habitants que dans son image. Pour que les politiques publiques soient durables, bien ciblées et pertinentes pour les territoires, il faut y associer les habitants. Les associer sur les questions de sécurité, c'est recueillir leur ressenti des espaces ou des trajets quotidiens, à travers des marches exploratoires mais aussi des recueils plus réguliers et pérennes d'informations. Il faut également les informer tout au long du process. Le renouvellement urbain ne peut pas être pensé par les seuls opérateurs concernés, il doit prendre en compte les données, besoins et ressources de tous les acteurs de la ville, qu'ils soient directement sur site ou dans la périphérie proche. L'intérêt d'un diagnostic partagé, c'est d'intégrer une dynamique plus large pour que l'ensemble des acteurs puissent être informés et parties prenantes de cette opération. Il faut être proactif dans la création de passerelles à travers les différents champs de compétences, et je pense que l'ANRU peut jouer ce rôle. Avec son guide thématique, l'ANRU offre une occasion de donner un nouvel élan à ce besoin de travailler en transversalité. »

Nîmes Métropole CARTOGRAPHIER LES PROBLÉMATIQUES



- Dégradations/ incivilités
- Trafic de stupéfiants
- Consommation de drogue
- Regroupements
- Caillassages
- Cambriolages
- Insécurité routière
- Stationnement gênant

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain mené dans les QPV du Chemin-bas d'Avignon, de Pissevin-Valdegour et du Mas de Mingue, la Métropole et la Ville de Nîmes se sont appuyées sur trois assistances à maîtrise d'ouvrage. Leur mission ? Penser un projet urbain qui intègre les enjeux de sûreté urbaine propres à chaque secteur. Dans le quartier du Chemin-bas d'Avignon, l'étude de sûreté et de sécurité publique (ESSP) a été pilotée par la Ville et la cellule des référents sûreté de la Direction centrale de la sécurité publique du Gard. L'ESSP a permis de cartographier la physionomie de la délinquance et de définir

des recommandations en matière de sûreté. Les enseignements tirés ont permis de dégager trois priorités : l'organisation du réseau de voies de circulation, la mise en sûreté des espaces publics et extérieurs, et celle des espaces privés. L'ESSP a aussi mis en avant la nécessité d'une intervention prioritaire sur les franges du quartier et d'une prise en compte de la prévention situationnelle dans l'aménagement des espaces publics et des résidences. Dans le quartier de Pissevin-Valdegour, les habitants et acteurs locaux ont été intégrés à la réflexion en amont. Parmi les enjeux et points de vigilance dégagés par le diagnostic de sécurité : le désenclavement,

associé à une réorganisation de l'espace, pour favoriser une distinction claire entre espaces publics et privés, et à la sécurisation des traversées piétonnes; la création de places de parking et la mise en place d'une vidéoprotection. Le diagnostic pointe aussi l'importance d'associer les acteurs concernés (usagers, gestionnaires, polices, chargés de prévention des bailleurs) en amont du projet. Enfin, dernier aspect : l'intensification du système de veille, d'alerte et d'échanges destiné à préparer les chantiers et à anticiper les signes de dégradations éventuels. ●

Nantes

L'URBANISME TRANSITOIRE POUR ANIMER L'ATTENTE ET PRÉFIGURER LES USAGES



Dans le cadre de la transformation du quartier Grand Bellevue et de la place Mendès-France, la gestion de l'attente prend la forme d'une occupation temporaire pour faire vivre le quartier en transformation, changer le regard sur la place et préfigurer les usages. Une place éphémère dénommée « Station Mendès » a été installée en lieu et place de l'ancien immeuble Dax, démolé en 2023 dans le cadre du NPNRU. Deux collectifs d'architectes y ont imaginé des aménagements temporaires, en s'appuyant sur des échanges avec les habitants et les structures associatives du quartier. L'espace accueille un modulaire qui sert de stockage pour les associations, un espace restauration, un terrain triangulaire dédié aux activités sportives et des gradins. Dix arbres du Quai des Plantes ont été replantés sur le site. Jusqu'à fin 2024, la place accueille des animations sportives, culturelles et sociales trois à quatre fois par semaine. L'enjeu de cet urbanisme transitoire est de continuer à créer du lien social, et de réfléchir à la manière d'occu-

per et d'habiter les espaces publics, tout en prenant en compte les problématiques de sûreté durant le projet urbain. Ce projet s'intègre au schéma local de tranquillité publique. À cheval sur les communes de Nantes et de Saint-Herblain, Grand Bellevue est inscrit en zone de sécurité prioritaire (ZSP). Depuis 2019, c'est aussi un quartier de reconquête républicaine. Face aux problématiques d'insécurité et de délinquance, les acteurs du continuum de sécurité se coordonnent à travers la constitution de cadres d'intervention communs. Une organisation évolutive qui intègre pleinement le projet de renouvellement urbain. Dans le secteur Bellevue, un réseau de tranquillité publique fait remonter ses informations dans le cadre de la gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP). Pendant le chantier, le groupe partenarial opérationnel (GPO) adapte son ordre du jour aux besoins, en lien étroit avec l'entreprise de BTP. En parallèle, Nantes Métropole souhaite lancer une démarche de coproduction de la sécurité en lien avec les habitants et usagers du quartier. ●

Montbéliard

UNE COORDINATION RENFORCÉE POUR ADAPTER LA SÉCURISATION DES CHANTIERS

À Montbéliard, le quartier de la Petite-Hollande est en pleine mutation. Face à la recrudescence des dégradations, vols et incendies sur les chantiers, le porteur de projet a mis en place une instance de suivi de la sécurité des chantiers. Maîtres d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, coordinateurs et entreprises se coordonnent dans le cadre de cette entité technique pour dresser un état des lieux de la situation de chaque chantier en cours (dispositif prévu et difficultés rencontrées), mais aussi pour recueillir les problématiques spécifiques rencontrées par les maîtres d'ouvrage et les entreprises afin de déter-

miner les besoins de sécurisation pour accompagner le bon déroulé des chantiers (partage du surcoût, des prestations de sécurisation, échange de pratiques et expertise technique, maîtrise des calendriers). Ces réunions multi-acteurs ont aussi pour but de préciser les attentes de la ville et les recommandations de la police nationale (gain de temps des interventions, amplification des moyens techniques et renforcement des patrouilles, organisation spécifique, sécurisation de l'accès aux chantiers, des équipements laissés sur place et des lieux...). Cette instance opérationnelle facilite la définition de premières pistes d'action. Dans le cadre de la démolition du centre commercial des

Hexagones en 2023, barrières, caméras, surveillance physique, alarme et éclairage ont par exemple été déployés pour protéger le chantier. Sur le terrain, les référents sécurité transmettent au fil de l'eau des informations sur l'état des chantiers. En périodes sensibles, une procédure de contrôle des chantiers a aussi été instaurée et un réseau de vidéosurveillance déployé, en partenariat entre la police nationale et la police municipale. Entre prévention et gestion partagée, l'instance de suivi instaurée constitue un gage de réactivité et d'adaptation au fil de l'eau du dispositif global de sécurisation. ●

CDC Habitat

L'IMPLICATION DU BAILLEUR SOCIAL DANS LE CONTINUUM DE SÉCURITÉ

Depuis une dizaine d'années, CDC Habitat a déployé une organisation structurée dédiée à la sûreté pour couvrir son parc sur l'ensemble du territoire national. Une stratégie qui s'inscrit dans le temps long et s'appuie sur un travail collaboratif, avec des outils partagés et des interlocuteurs spécialisés. Parmi eux, un directeur de la sûreté « groupe » au niveau national et un acteur régional dédié chargé d'apporter conseils et accompagnement aux responsables de projet et aux directions d'agence. Ces interlocuteurs peuvent s'appuyer sur une cartographie des sites, classés en fonction de leur niveau de sensibilité, et sur des marchés cadres « groupe » pour consolider les interventions

du bailleur en fonction des besoins. Un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage peut ainsi être passé pour renforcer la vidéosurveillance et la prévention situationnelle. Ces deux outils permettent d'intégrer les enjeux de sûreté aux opérations de renouvellement urbain, qu'il s'agisse de programmes neufs, de réhabilitation ou de résidentialisation. Pour renforcer la tranquillité résidentielle, CDC Habitat a par exemple mis en place début 2021 des équipes d'agents de tranquillité dans des quartiers prioritaires de la ville (notamment à la Gauthière) de Clermont-Ferrand. Quatre bailleurs locaux se sont engagés dans une démarche de sécurisation commune. Objectifs : centraliser les prestations, uniformiser les modalités d'in-

tervention et partager les coûts. Sur le terrain, des binômes d'agents patrouillent dans les sites signalés par les bailleurs et effectuent une veille technique dans les parties communes. Un numéro dédié a été ouvert afin que les locataires puissent signaler tout tapage nocturne. Au quotidien, toutes les informations récoltées sont transmises aux services de police et de gendarmerie. Grâce à la mise en place d'instances partenariales, à la passation de conventions tripartites, et à la responsabilisation des personnels des bailleurs sur le terrain et des locataires, l'implication de CDC Habitat est renforcée au sein du continuum de sécurité. ●

LA SÛRETÉ

UNE PRIORITÉ POUR LES HABITANTS DES QUARTIERS PRIORITAIRES

Dans les QPV, les habitants sont les premiers concernés par les enjeux de sûreté au quotidien. Leur implication dans le projet de renouvellement urbain dès sa conception est fondamentale pour bien cerner les problématiques, et adapter la stratégie globale de sûreté.



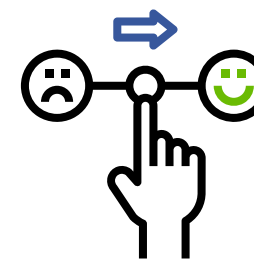
« Je pense que la priorité doit être donnée à la sécurité, parce qu'elle amène le reste : de l'emploi, des actions culturelles, des services pour la santé. La sûreté est un besoin des habitants dans toute la ville », soutient Lila Khechache, membre du conseil citoyen d'Orgeval Grand Reims. Les projets de renouvellement urbain doivent être pensés avec eux. Cette coconstruction avec les habitants et usagers du quartier est prévue par l'article 1.3 du règlement général de l'ANRU relatif au NPNRU. Leur expertise d'usage doit être intégrée au stade du diagnostic, de l'élaboration du projet, lors du suivi des réalisations, et de l'évaluation des résultats. Mais, bien souvent, les habitants regrettent « de ne pas être associés ou de l'être de manière marginale aux étapes », relève Tarik Touahria, président de la Fédération des

centres sociaux et socioculturels de France. « Pourtant, ils ont des analyses et des réponses pertinentes, sur les usages, les circulations, les espaces », atteste-t-il. Plusieurs modalités existent pour donner voix au chapitre aux habitants des QPV. Les associer au diagnostic local de sécurité permet de cartographier leurs préoccupations et d'instaurer un lieu d'échange. La ville de Saint-Denis a opté pour ce format collectif. La Ville de Rennes a nommé des habitants référents sûreté pour un mandat de deux ans. Leur mission ? Récolter et relayer la parole des résidents au sein des instances du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance. À Nantes et à Villeurbanne, des conférences citoyennes sur la tranquillité publique sont des lieux de dialogue propices. Enfin, la Métropole européenne de Lille a lancé

un appel à candidatures pour constituer un panel d'habitants et d'acteurs de la société civile. Dans un contexte de renouvellement urbain, les acteurs locaux peuvent aussi s'appuyer sur les diagnostics en marchant, et les remontées d'informations des gardiens d'immeuble, centres sociaux, associations, conseils de quartier ou citoyens, maisons du quartier ou du projet. Autant de lieux de coconstruction destinés à inclure les citoyens dans les réflexions, à prendre en compte leurs inquiétudes et leurs besoins, avec un objectif : mieux intégrer les enjeux de sûreté et redessiner les quartiers. « Toutes les actions qui aident à changer le visage du quartier faciliteront l'avenir professionnel des jeunes du quartier », souligne Lila Khechache.



Ils portent un regard positif sur les projets de rénovation urbaine mais jugent la sécurité insuffisante dans les QPV



62 %

des habitants estiment que les projets de renouvellement urbain ont un effet positif sur leurs conditions de vie mais considèrent que la sécurité dans leur quartier n'est pas satisfaisante.

32 % jugent la présence locale des forces de l'ordre insuffisante.

Source : Baromètre Harris interactive pour l'ANRU « Les Français dans leur quartier », janvier 2024



La sûreté, une préoccupation prégnante pour les résidents des QPV

26 %

des habitants des QPV se sentent en insécurité (contre 18 % sur le reste du territoire).



50 %

d'entre eux estiment que leur quartier est concerné par la délinquance.



31 %

des locataires du parc social se déclarent insatisfaits de leur quartier. La violence est avancée comme motif d'insatisfaction par 62 % d'entre eux.



Sources : Résultats de la consultation numérique « Quartiers 2030 » de l'ANCT « Violences, délinquances : quelles caractéristiques dans les quartiers populaires ? » par Gilbert Berlioz et Frédérique Bourgeois ; Les Cahiers du Développement Social Urbain 2021/2 N° 74

MOUHAMADOU, LE PROF

Sa mission : transmettre

Chaque trimestre, *En Villes* met à l'honneur un habitant impliqué dans la vie des quartiers populaires. **Dans ce numéro, rencontre avec Mouhamadou, habitant du Val-de-Marne, professeur en primaire, aussi connu sous le pseudo Instagram @balancepourlabalance, et récemment auteur d'un livre, *Mouhamadou, le Prof*, recueillant 50 histoires vécues à l'école.**

Depuis huit ans, Mouhamadou, professeur des écoles désormais remplaçant, construit son chemin dans l'éducation avec un objectif clair : donner du sens à son métier en travaillant là où il se sent utile. *« Dans certaines écoles, je ne voyais pas l'impact de mon travail, les enfants comme les parents étaient déjà acculturés au système scolaire. Être remplaçant m'a permis de toucher un public plus large, issu de milieux sociaux différents, plus éloigné de la culture scolaire »,* se remémore Mouhamadou. Aujourd'hui, il exerce un peu partout dans le Val-de-Marne (94), un département où l'ANRU intervient dans plus de 30 quartiers prioritaires pour transformer le cadre de vie des habitants et améliorer les équipements publics, comme les écoles. En travaillant dans différentes structures, il observe de près les effets du renouvellement urbain dans les quartiers : *« Un bâtiment neuf, ça change tout ! Quand les salles sont chauffées parce que le bâti a bénéficié d'une rénovation énergétique, qu'il y a un gymnase, un terrain de basket, une architecture moderne... on enseigne mieux, les élèves sont motivés. Je pense qu'il faut aussi miser sur l'accès à la culture, notamment via les sorties scolaires ou les classes découvertes. La différence entre les écoles de la capitale et les écoles en banlieue est flagrante : un fossé culturel se creuse. »* Selon lui, investir dans les écoles et la culture est une priorité pour garantir un apprentissage de qualité, des conditions dignes et réduire les inégalités. *« Être prof, c'est aussi participer à leur parcours de citoyenneté, inculquer le vivre-ensemble et véhiculer les valeurs républicaines comme la fraternité. »* Mouhamadou incarne aussi une diversité encore rare : *« Pour certains élèves, je suis le premier professeur noir qu'ils rencontrent. »* En dehors des murs de l'école, il a créé un espace de dialogue sur les réseaux sociaux et a écrit un livre pour « rééquilibrer la balance » entre ce que l'on pense, sait ou oublie de l'école. Une démarche qui reflète son engagement pour une éducation inclusive. *« L'école reste un lieu essentiel. Si elle disparaît, c'est toute une ouverture sur le monde qui s'efface. »* •

